

RÈGLEMENT INTERNE DU SEL DE RANSART.

DÉNOMINATION.

Pour plus de facilité, nous écrivons le sel de Ransart.

OBJET.

Le sel de Ransart est une association de fait visant à renforcer les liens qui unissent les Ransartois et leurs proches grâce à l'échange de services, aux prêts de biens et aux rencontres que cela occasionne.

FONCTIONNEMENT.

Il n'est jamais question d'argent entre les membres du sel de Ransart.

Lorsqu'un membre rend service à un autre membre ou lui prête un bien, ils conviennent ensemble d'une contrepartie exprimée par un nombre de piments (1 piment = 1 heure).

Le compte du membre prestataire augmente et le compte du membre bénéficiaire diminue de ce nombre.

Le nombre de piments est communiqué par l'un des deux membres au comptable qui met à jour et publie les comptes. Les comptes sont visibles par tous les membres et à tout moment dans les fichiers du groupe Facebook.

Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà des piments pour bénéficier de prestations.

Un compte négatif représente un nombre d'heures que le membre s'engage à prêter.

CONTRÔLE.

Le contrôle des comptes est exercé par un comité de contrôle de trois membres tirés au sort pour un an. S'il le souhaite, le comité pourra consulter les autres membres et organiser des référendums. Tout membre pourra provoquer l'examen de comptes par le comité et organiser des référendums.

Si un membre abuse de la situation, il peut être mis en garde ou exclu.

RESPONSABILITÉ.

Un échange de service ou un prêt de bien n'engage que la responsabilité, à titre purement individuel et privé, du membre prestataire et du membre bénéficiaire. En aucun cas, la responsabilité du sel de Ransart ou d'un autre membre ne sera engagée.

Voici une liste incomplète d'exemples.

- C'est le prestataire qui décrit les services qu'il rend et les biens qu'il prête. Le sel et les autres membres ne vérifient rien et ne garantissent rien. En cas de problème, ils ne peuvent être tenus pour responsables.

ADHÉSION.

L'adhésion est gratuite et possible pour toute personne habitant Ransart ou à la limite de Ransart ou présentant des liens forts avec la localité (travail, parents).

RÉFÉRENCES.

(http://www.belgium.be/fr/economie/entreprise/creation/types_de_societe/asociations/)